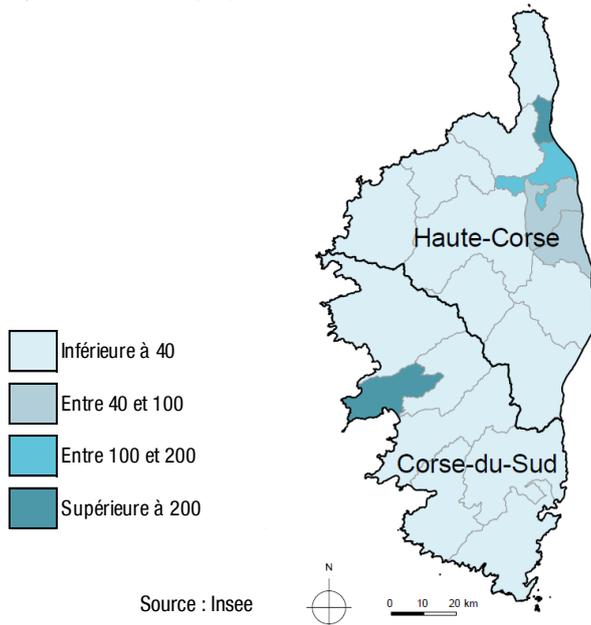


L'atlas du logement et des territoires

ÉDITION 2018

CORSE

→ Densité de population par EPCI en 2016



→ Chiffres clés de la région en 2016

- ▶ Région la moins densément peuplée de métropole **38 hab/km²** contre 119 au niveau national
- ▶ La région avec la plus forte dynamique démographique en métropole **+ 11,7 %** de variation de la population en 10 ans contre 4,9 % au niveau national
- ▶ Peu de logements vacants **3,4 %** contre 7,9 % à l'échelle nationale
- ▶ Un parc de logements sociaux peu développé **10 %** des logements contre 17 % au niveau national

→ Chiffres socio-démographiques en 2016

Département	Nombre d'habitants	Densité de population au km ²	Variation de la population sur 10 ans	Dont contribution du solde naturel	Dont contribution du solde migratoire	% population de moins de 20 ans	% population de 60 ans et plus	Taux de chômage au T4 2017	Taux de pauvreté 2015*
Corse-du-Sud	157 488	39	13,0 %	-0,2 %	13,2 %	19,8 %	30,0 %	9,0 %	17,4 %
Haute-Corse	176 795	38	12,3 %	0,2 %	12,1 %	21,2 %	28,9 %	9,9 %	21,9 %
Corse	334 283	39	11,7 %	0,0 %	11,7 %	20,5 %	29,4 %	9,5 %	19,8 %
France métropolitaine	64 801 096	119	4,9 %	3,8 %	1,1 %	24,2 %	25,5 %	8,6 %	14,9 %

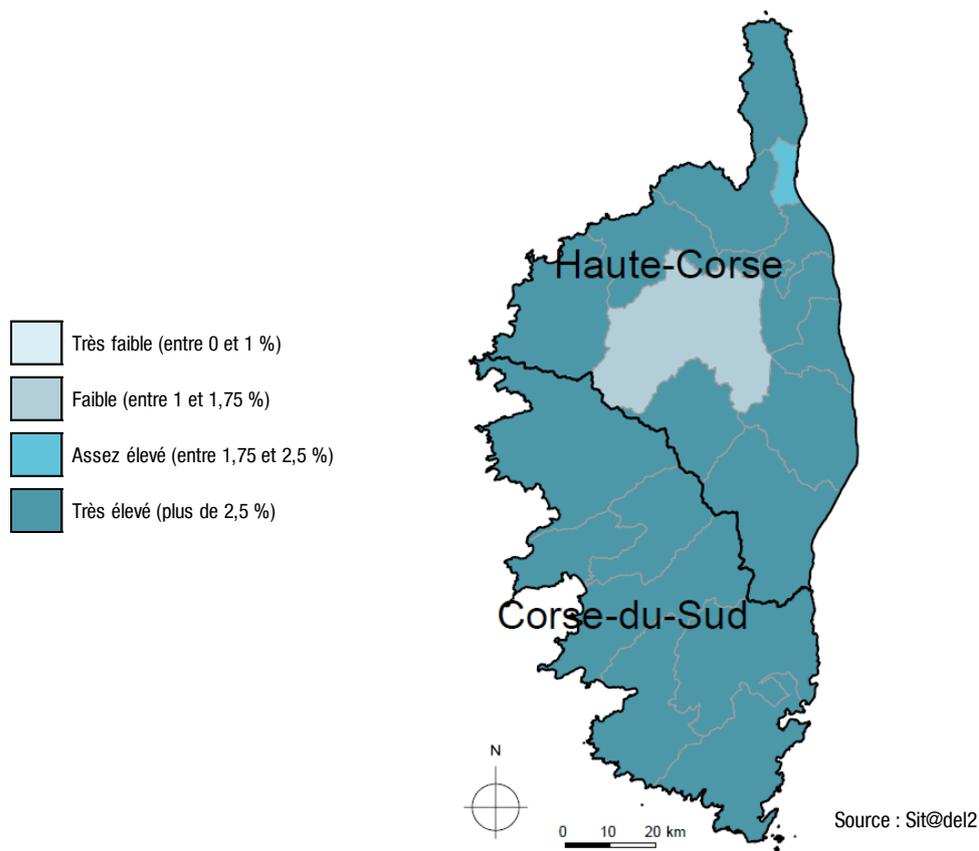
Source : Insee * Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans la note méthodologique en dernière page.

→ Chiffres sur le parc de logements en 2016

		Nombre de logements	Nombre de résidences principales	Taux de logements sociaux*	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Moyenne annuelle de la construction neuve sur 10 ans	Construction en 2016
Dépt.	Corse-du-Sud	114 304	66 159	9 %	2,7 %	52 %	2 490	2 204
	Haute-Corse	127 847	77 717	10 %	3,9 %	50 %	2 345	1 914
Corse		242 151	143 876	10 %	3,4 %	51 %	4 835	4 118
France métropolitaine		34 306 683	28 280 036	17 %	7,9 %	56 %	414 954	440 877
8 principaux EPCI	CA du Pays Ajaccien	41 119	35 113	13 %	3,3 %	24 %	853	809
	CA de Bastia	27 749	25 517	21 %	3,6 %	20 %	453	645
	CC du Sud Corse	21 091	8 972	9 %	0,9 %	65 %	659	428
	CC de la Pieve de l'Ornano	13 409	5 400	1 %	3,8 %	71 %	330	399
	CC de Marana-Golo	12 783	9 484	6 %	4,8 %	61 %	380	152
	CC de Calvi Balagne	12 562	5 041	10 %	4,5 %	43 %	236	141
	CC de l'Île-Rousse - Balagne	11 510	4 923	3 %	2,9 %	50 %	247	191
	CC de l'Alta Rocca	11 427	3 920	5 %	2,4 %	77 %	241	211
	8 principaux EPCI		151 649	98 370	11 %	3,2 %	44 %	3 399

Source : Insee, Sit@del2

→ Taux de construction par EPCI (en moyenne sur la période 2007-2016)*



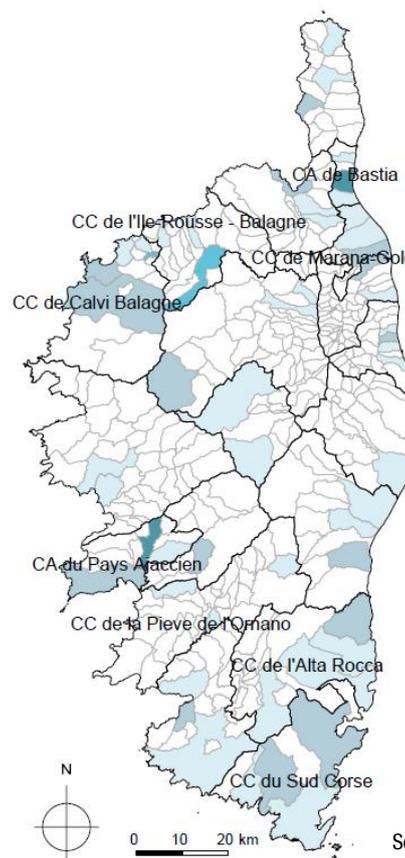
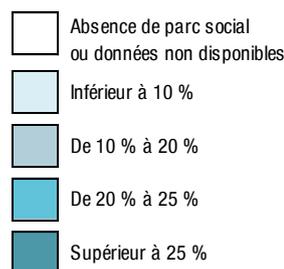
LE PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX

→ Chiffres sur le parc de logements sociaux en 2016

		Nombre de logements	Logements mis en location en 2016*	Logements démolis en 2016	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Loyer moyen en 2016 (en €/m ² /mois)*	Âge moyen du parc (en années)	Taux de logements éligibles (E,F,G)*
Dépt.	Corse-du-Sud	6 130	406	0	2,9 %	9 %	5,9	30	19 %
	Haute-Corse	7 985	174	0	0,9 %	10 %	5,4	34	17 %
Corse		14 115	580	0	1,8 %	9 %	5,6	32	18 %
France métropolitaine		4 759 720	81 853	11 091	2,9 %	16 %	5,9	39	23 %
8 principaux EPCI	CA du Pays Ajaccien	4 688	229	0	2,0 %	6 %	6,0	31	7 %
	CA de Bastia	5 323	126	0	0,9 %	1 %	5,3	38	15 %
	CC du Sud Corse	850	165	0	6,2 %	18 %	5,8	25	59 %
	CC de la Pieve de l'Ornano	32	0	0	0,0 %	3 %	6,2	17	95 %
	CC de Marana-Golo	600	48	0	0,3 %	24 %	6,0	11	14 %
	CC de Calvi Balagne	507	0	0	1,4 %	63 %	5,7	26	48 %
	CC de l'Île-Rousse - Balagne	128	0	0	2,3 %	0 %	4,9	30	0 %
	CC de l'Alta Rocca	177	12	0	17,5 %	18 %	5,9	28	79 %
8 principaux EPCI		12 305	580	0	1,9 %	8 %	5,6	32	17 %

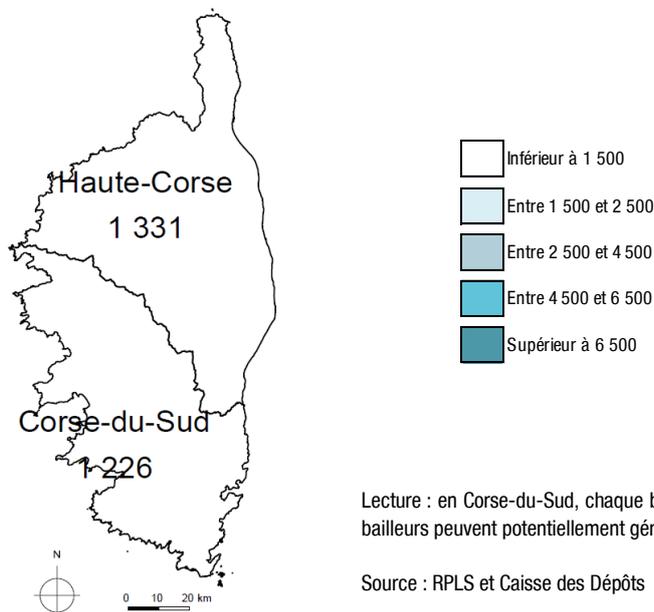
Source : RPLS

→ Taux de logements sociaux par commune en 2016



Source : RPLS

→ Nombre moyen de logements par département et par bailleur (consolidé au niveau des groupes ou regroupements)



Lecture : en Corse-du-Sud, chaque bailleur présent gère, en moyenne, 1 226 logements dans le département. Ces bailleurs peuvent potentiellement gérer des logements dans d'autres départements.

Source : RPLS et Caisse des Dépôts

→ Typologie des bailleurs

Département	Nombre de bailleurs	Nombre de bailleurs consolidé ¹	Nombre de logements	Part des logements par type d'opérateur ²			
				OPH	ESH	SEM	Autres
Corse-du-Sud	7	5	6 130	36%	61%	2%	0,2%
Haute-Corse	8	6	7 985	38%	60%	2%	0,2%
Corse	11	7	14 115	37%	61%	2%	0,2%
France métropolitaine	722	526	4 759 720	47,8%	44%	5%	3,2%

Source : RPLS, Caisse des Dépôts ; ¹ consolidé au niveau des groupes ou regroupements ; ² non consolidé

Avertissement : Cette publication a été réalisée à titre indépendant par le service des études de la direction des prêts de la Banque des Territoires. La Caisse des Dépôts n'est en aucun cas responsable de la teneur des informations contenues dans celle-ci.

Découpage géographique : Insee, découpage au 1^{er} janvier 2017.

Note méthodologique : **EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale. **OPH** : Office Public de l'Habitat. **ESH** : Entreprise Sociale pour l'Habitat. **SEM** : Société d'Économie Mixte. **Taux de pauvreté** : proportion d'individus dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian. Cette édition reprend les taux de 2015. **Taux de logements sociaux** : nombre de logements sociaux (RPLS) rapporté au nombre de résidences principales (Insee). Non comparable au taux de l'article 55 de la loi SRU. **Taux de vacance (tableau p.2)** : rapport entre le nombre de logements vacants et le nombre total de logements. **Loyer** : calculé au m² de surface habitable (loyer du logement, hors loyers annexes). **Taux de construction par EPCI (en moyenne sur la période 2007 à 2016)** : calculé comme la moyenne des taux de construction annuels sur la période 2007-2016. Le taux de construction annuel est le rapport entre le nombre de constructions neuves et le nombre de résidences principales. **Logements mis en location** : logements loués pour la première fois par le bailleur social. **Taux de vacance (tableau p.3)** : rapport entre le nombre de logements sociaux vacants et le nombre de logements mis en location dans le parc social. **Logements énevigores** : logements classés en étiquette énergétique E, F ou G au sens du diagnostic de performance énergétique (DPE). **Nombre moyen de logements par bailleur (carte p.4)** : rapport de la 4^e colonne à la 3^e colonne du tableau. Les groupes et regroupements de bailleurs sont pris en compte tels qu'ils sont observés au moment de la publication, à partir des liens capitalistiques et des mécanismes de solidarité.

Direction régionale Corse - Résidence « Les Jardins du Centre » C2 - Chemin du Loretto - BP 918 - 20700 Ajaccio cedex 9 - Tél. : 04 95 10 40 00

Antenne de Bastia - Immeuble Marevista - Quai des Martyrs - 20200 Bastia - Tél. : 04 95 35 95 30